FORMULAIRE - DEMANDE DE CERTIFICAT D'OCCUPATION

OCCUPATION TEMPORAIRE

Coordonnées du demandeur

Nom _____

Adresse _____

tél. _____

Courriel _____

☐ Propriétaire ☐ Locataire
☐ Copropriétaire ☐ Entrepreneur

* Si le demandeur n'est pas propriétaire, fournir une procuration du propriétaire
* Si le demandeur est un propriétaire dans un bâtiment de plus d'un logement détenu en copropriété, fournir un document confirmant l'autorisation des autres copropriétaires

Détails des travaux

Emplacement de l'usage projeté _____

Nom du commerce _____

Superficie du local _____ Loyer _____

Usage actuel _____

Usage projeté (détail de l'ensemble des activités de l'entreprise à l'emplacement visé par la demande)

_____

_____

_____

_____

Nombre de local avant _____ Nombre de local après _____

Cases de stationnement _____ Entreposage extérieur ☐ Oui ☐ Non

Date d'occupation _____ Date de début des activités _____

☐ **DOCUMENT À JOINDRE : UNE COPIE DU BAIL DE LOCATION, LORSQUE LE REQUÉRANT N'EST PAS PROPRIÉTAIRE.**

Signature du requérant_____ **Date de la demande** _____

Pour déposer votre formulaire ainsi que les plans et tout autre document nécessaire **(voir verso)**, ou encore pour toute question, vous pouvez nous rejoindre aux coordonnées suivantes :

Service de l'urbanisme
105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Qc, J0L 2L0
inspecteur@ville.saint-remi.qc.ca, 450-454-3993 poste 9225

DOCUMENT EXPLICATIF
OCCUPATION

Informations générales

- Le fonctionnaire désigné délivre le certificat d'occupation si les **conditions** suivantes sont respectées :

    - La demande est conforme au *Règlement de zonage de la Ville de Saint-Rémi V654-2017-00,* au *Règlement de construction de la Ville de Saint-Rémi V656-2017-00* et à tout autre règlement applicable;
    - Les frais exigés ont été acquittés;
    - La demande est complète;
    - S'il y a lieu, le requérant a reçu les autorisations nécessaires par une loi ou un règlement, notamment par la Commission de la protection du territoire agricole;
    - S'il y a lieu, une déclaration écrite du requérant établissant que le certificat demandé s'appliquera à un immeuble destiné à être utilisé comme résidence privée pour personnes âgées a été produite et déposée lors de la demande de certificat d'occupation.

- Le certificat d'occupation devient **nul et sans effet** dans les cas suivant :

    - L'occupation n'a pas été réalisée conformément aux dispositions des règlements d'urbanisme et aux conditions énoncées au certificat d'occupation;
    - Une modification a été apportée à la demande sans avoir reçu l'approbation du fonctionnaire désigné;
    - Le certificat d'occupation a été délivré à partir d'information, déclaration, plan ou document faux ou erroné.

- Aucune limitation de **durée** n'est prescrite pour un certificat d'occupation.

Documents à fournir

☐ Le **formulaire** complété
☐ Une copie du **bail** de location, lorsque le requérant n'est pas propriétaire du bâtiment dans lequel l'établissement d'affaires est prévu.
☐ Des frais de **75 $** sont exigés pour l'obtention du permis

---

Les nouvelles occupations sont souvent accompagnées de travaux de rénovation, d'affichage, etc. Des permis supplémentaires doivent être émis pour tous travaux.

En cas de divergence entre le règlement municipal en vigueur et ce document, le règlement prévaut